



Compte rendu du Comité Directeur du 15 Avril 2010

Adopté lors par le Comité Directeur réuni le 5 juin 2010

Siège Fédéral - 15 passage des Mauxins – 75019 PARIS

Président de séance : Jean-Paul Ters - Secrétaire de séance : Marie-France CHARLES

Membres présents :

Jean-Paul Baudoin, Virginie Blum, Michel Chariou, Marie-France Charles, Jean-François Dechavanne, Michel Édiar, Vincent Frey, Chantal Lenfant, Alain Matton, Jean-Paul Ters, Thierry Vermeersch.

Membres absents excusés : Joël Poulain (pouvoir à Michel Ediar), Pascal Larminach (pouvoir à Jean François Dechavanne)

Membre de droit : DTN - Marie-Violaine Palcau (excusée)

Le Comité Directeur dispose de 13 voix sur 13 voix possibles, le CD peut avoir lieu.

Le Président accueille les membres du Comité Directeur en leur souhaitant la bienvenue. Il donne lecture de l'ordre du jour.

1 - Le Comité Directeur acte les démissions de Messieurs Mickaël Blanchard, Christophe Dodin, Gérard Lecourt et Christian Vuillet.

2 - Adoption du PV de la réunion du Comité Directeur

Il est en cours de finalisation, il sera envoyé dans la semaine.

3 - Elections des nouveaux membres pour compléter le Bureau Directeur

2 postes sont à pourvoir, 2 candidats (Virginie Blum et Michel Chariou). Un vote à bulletin secret a lieu pour élire les 2 membres complémentaires, Virginie Blum et Michel Chariou sont élus par 13 voix. Un second vote a lieu, toujours à bulletin secret, pour élire le Secrétaire Général : Michel Chariou est élu par 13 voix.

4 - Compte-rendu de la visite auprès du Directeur des Sports au Ministère

Le Président donne ses impressions sur le déroulement de la réunion qui a duré 1 heure 15 environ.

Les échanges ont été cordiaux mais clairs quant à la situation de la Fédération et des derniers remous de l'Assemblée Générale.

Il a été bien précisé qu'il y avait toujours un Comité Directeur à la tête de la FFCO.

Le poste de Directeur Technique National est toujours d'actualité, Marie-Violaine Palcau en assure l'intérim.

La régularisation de la situation sera faite dans le cadre administratif normal.

Le Directeur informe les élus de la FFCO de la validation du PES (Parcours d'Excellence Sportive) par ses services.

Les changements à la tête de la Direction Technique National seront annoncés officiellement lors de la journée du 17 avril aux Présidents de Ligues.

Un courrier officiel partira en direction des cadres et entraîneurs fédéraux, ainsi que des structures décentralisées en début de semaine à ce sujet.

5 - Analyse de l'Assemblée Générale

Ce fut une assemblée difficile alors que le bilan du travail fédéral était largement positif (formation, partenariat, calendrier etc.).

2 à 3 sujets majeurs sont venus polluer les débats malheureusement, ce qui a amené le Secrétaire Général à démissionner, se sentant désavoué dans son action. Le Président rappelle toutes les qualités d'organisateur de Gérard, et souligne que c'est une perte sensible pour les structures fédérales.

Chantal Lenfant précise que les représentants de sa ligue ont respectés les mandats de vote qui leur avaient été confiés, et souligne que peu de délégations régionales avaient des propositions pour améliorer la situation. L'élément principal de discussion était, entre autre, le bureau élargit.

Les ligues ont eu un sentiment très fort de ne pas être entendues et surtout de ne pas avoir leur mot à dire face à ces propositions / décisions.

Il sera nécessaire de plus travailler en amont avec les Présidents de Ligue.

Un point est souligné surtout, c'est la présentation trop négative du bilan fédéral annuel qui a beaucoup déstabilisé l'auditoire. Ces difficultés ont amenés l'explosion de l'équipe dirigeante, ce qui est bien dommageable pour notre fonctionnement.

En conclusion : une refonte de la présentation en AG est à prévoir, notamment en réfléchissant sur la place des commissions dans le dispositif.

Départ de Chantal Lenfant à 15 h 20

6 - Point financier par le Trésorier

- Fait un point d'étape sur les finances, à la date du 15/04/2010, les recettes se montent à 276 395 €, les dépenses à 172 822 €.

- Informe que la FFCO vient de recevoir un redressement de TVA intra-communautaire pour les années 2007, 2008, 2009 d'un montant de 1 377 €.

L'expert comptable conteste cet avis, il va faire les démarches en conséquence.

- Présente différents tableaux sur des indicateurs financiers mis en place pour un meilleur suivi de la comptabilité fédérale. L'indicateur sur les licences sera élaboré et suivi par le Secrétaire Général, celui des pass'orientation le sera par Marie-France Charles.

Un rappel a été fait à Event & Partners sur ses missions principales (recherche de nouveaux partenariats).

Convention d'objectifs : des informations très préoccupantes ont été entendues, ce qui a nécessité une note très claire en direction des cadres techniques quant à l'utilisation des fonds disponibles, tant que la convention n'a pas été signée et que le versement ministériel n'est pas effectué (delta très important entre ce qui est attendu et ce qui est prévu).

7 - Partenariat ERDF

Il a été signé le 09 avril 2010.

Une présentation Powerpoint est faite qui rappelle les différentes étapes importantes du dit partenariat.

Il exige une grande rigueur de gestion et un suivi très rigoureux.

Hélène Ediar sera l'élément déterminant dans ce suivi et sera tout au long du parcours le redresseur pour éviter tout dérapage.

La nécessité de mettre en place des personnes relais à différentes étapes du projet est très claire.

Des informations seront données lors de la journée des Présidents de ligue.

8 - Parcours d'Excellence Sportive

Thierry Vermeersch donne sa position et ses interrogations sur la mise en place du PES, document présenté au Ministère par l'ancien DTN.

Il présente la structuration du PES, la partie SLES (Structures Locales d'Entraînement et de Suivi) et informe les élus du retard pris pour la mise en place des premières étapes du programme.

La lecture des documents sur le fonctionnement des SLES fait émerger des problèmes (dans la gestion du temps, du nombre, dans la non-disponibilité des cadres sportifs, dans le choix du Centre de ressources et son lieu d'implantation...).

Par contre la partie RDE (Réseau de Développement des Elites) est bien lancée et ne pose pas de problème.

9 - Tableau des commissions

Le tableau des commissions est mis en discussion, complété, modifié et ajusté en fonction des désirs de chacun qui ont été exprimés.

Il est accepté dans sa nouvelle mouture et dans sa globalité.

10 - Validation du Projet O+

Accepté à l'unanimité.

11 - Gestion des malles du Kit Animation SI

La tâche sera proposée à Bernard Mortellier.

12 - CO WOC

Le Comité Directeur donne son accord pour que les WOC mettent en place un club qui adhèrera à la FFCO.

13 - Révision des Classements

Le problème qui se pose pour la CO à VTT et la CO à Ski est connu, il sera pris en charge par la Commission classement dès que possible.

14 - Agrément Convention de Membre Associé

Un accord est donné pour accepter l' « association de Développement-Promotion du Livradois Forez » en qualité de Membre Associé.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée, il est 19 heures.

Le Président de la FFCO
Jean-Paul TERS
Signé : JP. Ters

La Secrétaire de séance
Marie-France CHARLES
Signé : MF.Charles